

NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON

Val d'Arny

BULLETIN MUNICIPAL 2023



www.valdarry.fr

CONTACTS UTILES

MAIRIE VAL D'ARRY

- Place de l'Église - Noyers-Bocage - 14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- mairie@valdarry.fr
- www.valdarry.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Tous les jours de 10h à 12h
+ les mardis et vendredis de 14h à 17h.

OUVERTURES AU PUBLIC

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h.
- Mardi de 16h à 18h30, le Maire et les Maires Délégués peuvent vous recevoir sur rendez-vous.
- Vendredi de 14h à 17h15.

Ces horaires peuvent varier en fonction de l'évolution des directives liées à la crise sanitaire et pendant les vacances scolaires, plus de précisions sur la page d'accueil www.valdarry.fr

MAIRIES DÉLÉGUÉES

Accueils sur rendez-vous. Pour les démarches d'état civil, contactez la mairie de Val d'Arry au 02 31 77 16 12.

- NOYERS-BOCAGE**

 - Mairie de VAL D'ARRY
 - 02 31 77 16 12
 - M. Alexandre, Maire délégué.
- LE LOCHEUR**

 - Lieu-dit Douet Patra - Le Locheur - 14210 VAL D'ARRY
 - 02 31 77 16 12
 - M^{me} Malbec, Maire déléguée.
- MISSY**

 - Le Bourg - Missy - 14210 VAL D'ARRY
 - 02 31 77 16 12
 - M^{me} Lecuyer, Maire déléguée.
- TOURNAY-SUR-ODON**

 - Lieu-dit Villodon - Tournay sur Odon - 14310 VAL D'ARRY
 - 02 31 77 16 12
 - M^{me} Dauty, Maire déléguée.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

TYPE DE DOCUMENT	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES NÉCESSAIRES	COÛT
Carte nationale d'identité (validité 15 ans)	Désormais, des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay-sur-Odon, Evrecy, Caen, Verson. Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre.		GRATUIT sauf en cas de renouvellement sans carte 25€
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité + Justificatif de domicile (-6 mois)	GRATUIT toute l'année et au plus tard le 6 ^e vendredi précédant le scrutin.
Recensement militaire - Service civil (année des 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille des parents + Carte Nationale d'Identité (parents + jeune)	GRATUIT
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Document à signer devant un employé municipal	GRATUIT
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance par courrier ou sur site internet	Préciser date de naissance, nom (et nom de jeune fille) et prénoms / www.acte-naissance.fr	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Préciser date de mariage nom et prénoms des conjoints (et nom de jeune fille)	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Préciser date de décès, nom (et nom de jeune fille) et prénom	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou carte nationale d'identité	GRATUIT
Déclaration préalable, permis de construire, de démolition et certificat d'urbanisme	Mairie du domicile	Demande en 4 exemplaires ou à télécharger sur : servicepublic.fr	GRATUIT
Passeport Biométrique	Des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay sur Odon, Evrecy, Caen, Verson (Circulaire ministérielle du 7 mai 2008). Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre. Détail sur www.service-public.fr		
Reconnaissance anticipée d'un enfant (couple non marié, le père comme la mère)	Toutes Mairies	Justificatif d'identité Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois	GRATUIT
Autorisation de sortie de territoire	Pas de déplacement en Mairie	Télécharger le formulaire cerfa 15646-01 sur service-public.fr	GRATUIT

CHÈRES HABITANTES & CHERS HABITANTS
DE VAL D'ARRY,



Pour une commune prospère et dynamique, qui n'oublie pas la qualité du cadre de vie. La commune de Val d'Arry dispose de toutes les conditions pour un développement exceptionnel. Sa proximité de l'agglomération caennaise, sa desserte par l'A 84 et son cadre de vie en font une commune attractive sur le Territoire. Nous devons bien exploiter cette attractivité pour inscrire notre commune dans un développement durable et de qualité. Depuis 2014, les communes historiques de Val d'Arry avaient travaillé leurs documents d'urbanisme en prenant en compte cette attractivité. Ils ont été repris en intégralité dans le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Cela signifie que Val d'Arry a un fort potentiel de développement mis en œuvre par les équipes municipales précédentes, pour la construction de nouvelles habitations. Les projets qui sortiront de terre en 2023 vous sont présentés dans ce bulletin. C'est une réelle opportunité, il faudra cependant s'entourer de précautions afin d'éviter une « urbanisation sauvage », c'est-à-dire une urbanisation qui ne s'accompagne pas de projets publics d'aménagements. Travaux d'équipements, d'aménagements routiers, cyclables et piétonniers qui favoriseront une véritable transition écologique pour notre commune, c'est bien là tout l'enjeu de notre commune sur ce mandat. Nous travaillons pour relier toutes les communes par des voies douces favorisant les cheminements piétons. La première étape est la continuité foncière des chemins ruraux, pas simple car nous devons convaincre les propriétaires qui ont fait par le passé l'acquisition d'anciens chemins ruraux, de revenir en arrière. Une circulation fluide, sécurisée et agréable entre nos communes demandera du temps, mais le chantier doit être engagé dès maintenant. Nos P.L.U. ont peu pris en compte une politique de circulation dans leurs projets. Ce sera à nous d'inscrire cette philosophie rapidement par

une démarche volontariste d'acquisitions foncière. Nos amis et voisins de Grainville-sur-Odon avec la communauté de commune Orne Evrecy Odon ont fait le choix de relier toutes les communes aux collèges par des pistes cyclables afin de permettre aux élèves de se déplacer en vélo. Ils ont pris contact avec nous pour savoir si nous étions prêts à assurer la continuité entre Grainville et Missy de la piste cyclable qu'ils sont en train d'aménager. Pré-Bocage Intercom ne prendra pas la compétence piste cyclable, elle reviendra donc aux communes. Pour Val d'Arry, nous réfléchissons, car ce sera une véritable opportunité de relier le bourg de Noyers -Bocage à Grainville-sur-Odon, puis ... Caen par une voie cyclable qui permettra à tous de circuler de manière sécurisée à vélo ou à pied. Concevoir le développement de notre commune représente un moyen de dynamiser notre territoire par des aménagements structurants, pour exemple l'extension de la Médiathèque, la création d'un Pumtrack (terrain d'évolution pour le skate, le B.M.X. et les rollers en direction du public adolescent), l'aménagement de la route de Bretagne, véritable épine dorsale de Val d'Arry. Le développement sera une garantie pour le maintien et l'installation de commerces de proximité. Tous ces projets sont en réflexion et verront le jour en 2023, telle que la nouvelle mairie en cours de construction. Les années à venir seront des années de mutation au cours desquelles nous démarrerons des projets comme l'extension du groupe scolaire, l'extension du réseau d'assainissement sur la Route, l'enfouissement des réseaux électriques. Nous avons dû pour cela mener une gestion rigoureuse de nos budgets pour dégager suffisamment de trésorerie et rendre réalisables nos ambitions. Au plaisir de se retrouver sur des temps de convivialité organisés sur notre Commune tout au long de cette année 2023.

Christian VENGEONS
Maire de Val d'Arry

SOMMAIRE

- 2. Mairie Val d'Arry
- 4. Informations Municipales
- 8. Travaux
- 14. Eau
- 15. Environnement
- 20. Scolaire
- 22. Enfance et Jeunesse
- 24. Culture
- 28. Associations
- 34. Vie Locale
- 36. Vivre à Val d'Arry

VAL D'ARRY - BULLETIN MUNICIPAL
FÉVRIER 2023

Responsable de la publication : Christian Vengeons.
Rédaction et comité de rédaction : Josiane Lecuyer, Virginie Dauty, Jérôme Ravache.
Conception et réalisation de la maquette : Trois Petits Points Communication - 14790 Verson
Crédits photos : Mairie et associations.
Impression : 1 100 exemplaires
Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose l'utilisation d'au moins 25% de papier recyclé. La commune de Val d'Arry s'engage en utilisant 100% de papier recyclé.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire VAL D'ARRY : Christian VENGEONS
Maire délégué de Noyers-Bocage : Yves ALEXANDRE
Maire déléguée de Missy : Josiane LECUYER
Maire déléguée de Le Locheur : Béatrice MALBEC
Maire déléguée de Tournay-sur-Odon : Virginie DAUTY
Maire Adjoint, Gestion de l'eau et Assainissement : Jérémie DESGUÉE
Les conseillers municipaux : Annie BLIN, Cécile CHARBONNIER, Frédéric DAVID, Nathalie DAVID, Audrey DUBREUIL, Sébastien GILBERT, Valérie GILETTE, Jacky GODARD, Jacques HERVIEU, Chloé LE ROUILLY, Christelle LECAPITAINE, Marc-Antoine LEMIÈRE, Christelle MOTTIN, Mickaël PATIENCE, Philippe PELLETIER, Virginie PELTIER, Jérôme RAVACHE.

RECENSEMENT CITOYEN
POUR LA JOURNÉE DÉFENSE & CITOYENNETÉ



Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE
QUAND SE FAIRE RECENSER ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune : Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans.

À NOTER : Si les délais ont été dépassés il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Auprès de la mairie de son domicile ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.
• **Par le Service en ligne :** Recensement citoyen obligatoire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>) Service accessible avec un compte France Connect (Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.)
• **Se munir des documents suivants :** Carte nationale d'identité ou passeport valide - Livret de famille à jour - Attestation de recensement - Délivrance de l'attestation. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire générale des services : en cours de recrutement
Secrétariat : Coline FONTAINE, Azeline DJERBI, Morgane PROMENT.
Employés communaux : Fabienne ANQUETIL, Pierrette ASSELAIN, Odile BAZIRE, Arlette CINEUX, Isabelle CROIX, Lucie CUQUEMEL, Christine DELAMARRE, Angélique GENDRIN, Christine GILETTE, Hélène GURY, Caren LE BERRE, Pascale LECHARTIER, Camille LECHEVALIER, Léa MÉNARD, Sylvie ROUSO, Marion TRANCHANT, Irina VOLKOVA
Entretien espaces verts : Patrick DAIGREMONT, Eric DELACOUR, Jonathan DESNOS (*responsable technique*), Guillaume GRAFFIN, Thomas LENEYLE (*+ chauffeur du bus scolaire*).

- **Si le recensement a été fait sur internet :** soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire ; soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours. La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.
À NOTER : L'attestation de situation administrative n'est pas délivrée lorsque le demandeur a 25 ans et plus.
En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile. Pour cela, vous devez lui en faire la demande par courrier ou par mail en joignant le scan de votre carte d'identité ou de votre passeport valide.

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à **majdc.fr**, vous pourrez ainsi :
• Découvrir ce qu'est la JDC,
• Télécharger votre convocation,
• Changer la date de votre JDC,
• Être guidé jusqu'au site de convocation,
• Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis.
Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ LE CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE CAEN.

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES 2022

NOYERS-BOCAGE	
BAH Adam	21 juillet 2022
BELLOT Ezio	21 Août 2022
BEZIERS Elyas	4 Décembre 2022
CADOUR Louise	7 Novembre 2022
CATSEL Mathis	26 Septembre 2022
DUTAC Mathis	10 Juin 2022
GAUMONT Gabin	2 mars 2022
GIGON Jeanne	6 Juin 2022
GÜL Seymen	10 Novembre 2022
HOUEL Loïs	17 octobre 2022
HOULLEGATTE Lyna	11 février 2022
LEBAILLY Gaby	13 juillet 2022
LEFORIER Sara	25 novembre 2022
LUCAS DE COUVILLE Cléophas	21 janvier 2022
MARC Sacha	1 septembre 2022
PICOT Nina	24 octobre 2022
PUISSET Alba	26 juillet 2022
ROBIN Jeevan	4 mars 2022
ROUELLE Ynaël	2 juillet 2022
WILLEMS Jules	17 février 2022

MISSY	
ALLAIS Arsène	1 avril 2022
BICTEL Anaë	3 juin 2022
CRETIEN Gabriel	9 janvier 2022
DIENIS LECONTE Louis	24 mai 2022
HOUSSIN Victor	20 avril 2022
REVEL Gabriel	25 avril 2022
ROUET Emy	4 avril 2022

LE LOCHEUR	
DUFEU Oscar	13 juillet 2022
LAPIERRE Maxime	22 février 2022

TOURNAY-SUR-ODON	
LE BARBIER Abigaël	31 octobre 2022
LE BOUETTÉ Noa	12 février 2022
LE ROUESNIER Emilien	1 septembre 2022
LE SOMPTIER Yüna	11 octobre 2022
PERRIGAULT Jade	23 mars 2022
PINEL Noah	27 septembre 2022

DÉCÈS 2022

NOYERS-BOCAGE	
AMELINE Marcel	28 mars 2022
BRIOUZE Christel	2 février 2022
HARDELAY Simone	29 Avril 2022
ROMITO Erino	8 mai 2022

MISSY	
DAVID Bernard	31 août 2022
LEHOUELLEUR Anne France	13 décembre 2022
VIVIER Eric	31 août 2022

LE LOCHEUR	
HENRI Thérèse	21 décembre 2022

TOURNAY-SUR-ODON	
JOUAN-LEPAULMIER Line	8 décembre 2022
LENOURRY Yvette né CARABEUF	29 mars 2022
MOREL Robert	27 janvier 2022

MARIAGES 2022

NOYERS-BOCAGE	
Valentine BACHELOT & Baptiste LAMARE	le 10 septembre 2022
Cyndie FIANI & Emmanuel BEAUSIRE	le 25 juin 2022
Lucie TEMPERTON & Jérôme CASSANAS	le 7 mai 2022
Aurélien HEBERT & Wilfried COTARD	le 24 septembre 2022
Amélie PIERRE-JUSTIN & Stéphane DE SONVILLE	le 3 décembre 2022
Anaïs FRÉNÉE & Anthony LEMARTINEL	le 4 juin 2022
Cécile GUGUEN & Romain POUTIER	le 26 février 2022
Aurélien LETAC & Anthony ROUELLE	le 20 avril 2022

TOURNAY-SUR-ODON	
Fatima ABDELI & Guy COUPEAUX	le 14 octobre 2022
Line WETTERWALD & Johann JOUAN-LEPAULMIER	le 5 décembre 2022



Michèle et Jacques Maupas
Noces de diamant

PÔLE SANTÉ À VAL D'ARRY

Ouverture du Pôle Santé de Val d'Arry depuis Juillet 2021

Face au constat de la désertification médicale, Pré Bocage Intercom s'est engagé depuis 2017 dans un programme global de Pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) sur son territoire.

Depuis juillet 2021, le Pôle Santé de Val d'Arry, situé rue des Lilas accueille une vingtaine de professionnels sur 500 m² : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes, diététicienne, psychologues...



MEMENTO

EN CAS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police / Gendarmerie : 17
- N° d'urgence européen : 112
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes par fax ou SMS : 114
- Pharmacie d'urgence : 3237

GENDARMERIE NATIONALE

- Communauté de brigades
- Tilly sur Seullès : 02 31 08 34 30
- Villers Bocage : 02 31 08 35 88

SERVICES DE DÉPANNAGE

- Eau : 02 31 52 53 54
- EDF dépannage : 08 10 33 30 14
- Téléphone dérangement : 13
- Renseignements : 118 218

SERVICE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN (Appels gratuits)

- Allo enfance maltraitée : 119
- Violences femmes info : 3919
- Sida info : 08 00 84 08 00
- Prévention du suicide : 3114

SANTÉ À VAL D'ARRY

Pharmacie : 2, place de l'Eglise
02 31 77 97 03

MAISON MÉDICALE - NOYERS-BOCAGE

2 bis, rue des Lilas

Médecins - 02 31 39 72 09

- M^{me} Derule
- M. Cottenceau
- M^{me} Faucheux

Diététicienne Nutritionniste

- M^{me} Lemonnier - 07 82 27 81 37

Ergothérapeute

- M^{me} Alonso Choya - 06 31 80 86 57
- M^{me} Schmidt - 06 64 66 14 69

Infirmier(e)s

- M. Deros - 06 89 75 05 86
- M^{me} de Zutter : 07 61 61 30 11
- M^{me} Lecordier : 06 48 41 50 17
- M^{me} Navarrete : 06 48 41 50 17

Kinésithérapeutes - 02 31 47 36 82

- M. Hallais
- M^{me} Houssin
- M^{me} Louvel
- M. Courtois
- M. Normand

Orthophonistes

- M^{me} Cortabitarte - 06 32 85 62 77

Ostéopathes D.O - 06 11 72 19 3

- M^{me} Pujol-Rey
- M. Nardini

Psychologue, psychothérapeute

- M^{me} Esquerre - 06 42 65 99 78

Sophrologue

- M^{me} Jacqueline - 06 17 50 15 58

MISSY

Orthophonistes - 02 31 77 37 24

580, route de Bretagne

- M^{me} Guérin
- M^{me} Gautrin
- M^{me} Quibeuf

LE LOCEUR

Infirmière

- M^{me} Blanchoin
06 13 25 54 55

TOURNAY-SUR-ODON

Psychologues

Lieu-dit Villodon

- M. Sedaghati Ansari Kiomars
02 31 77 42 48

La Bruyère

- M^{me} Morillon - 06 43 93 09 68
- M^{me} Marin - 06 33 62 16 63

Pédopsychiatre - Secteur I (conventionné)

La Bruyère

- M^{me} Marin-Frille - 06 87 13 49 23

Coach Vocal

- M^{me} Lehot - 06 30 99 25 51

LES PROFESSIONNELS DE VAL D'ARRY

AGENCE POSTALE

- 02 31 47 57 72
- Ouvertures : mardi, mercredi, jeudi et vendredi 14h15-17h15 et samedi 10h15-12h00. Levée du courrier à 9h (boîte jaune) et 15h (guichet).

COMMERÇANTS

Nul bar ailleurs :

- Bar-Brasserie-tabac-journaux
- 1800, rte de Bretagne - 02 31 77 09 18

Boucherie charcuterie :

- 2, rue des écoles - 02 31 47 51 79

Boulangerie :

- 1, rue Notre Dame - 02 31 26 51 44

Salon de coiffure :

- 12, place de l'Eglise - 02 31 77 53 88

O'Macarons du Bonheur

- Hameau de Bretteville - Noyers-Bocage - 06 33 75 24 46

COMMERÇANTS AMBULANTS

Esthéticienne : mercredi tous les 15 jours - 06 77 51 57 20

Pizza : jeudi soir devant la mairie - 06 01 40 64 52

Poissonnier : jeudi matin devant la mairie

Primeur : dimanche matin

Epicerie itinérante « Chez Cri-Cri »

Tous les jeudis de 9h30 à 12h sur la place de Noyers Bocage.

Livraison à domicile sur demande 06 34 95 49 80

JUSTICE

Afin de faciliter le règlement amiable des petits conflits, un conciliateur de justice a été nommé sur le canton de Villers-Bocage. Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit.

Conciliateur M. Oziol : 06 83 91 68 78

MÉDIATHÈQUE

- 02 31 24 40 85
- bibliothequenoyersbocage@orange.fr
- Ouvertures : mercredi 15h-17h, jeudi 16h30-19h, vendredi 16h30-18h30, samedi 10h-12h.
- **Tarif pour les habitants du Val d'Arry** : 5 € / pers. ; 10 € / 2 pers. ou plus.
- **Pour les hors-commune** : 10 € / pers. 20 € / 2 pers. ou plus.

OFFICE NOTARIAL

- 9, rue de la Croix Picard - 02 31 77 97 63

POINT INFO 14

- La Poste - 02 31 30 11 53
- Jeudi de 14h15 à 17h15
- nm.vbintercom@gmail.com

SOLIDARITÉ À VAL D'ARRY



ADMR

Association au service de toutes les personnes qui ont des besoins d'aide momentanément ou de façon permanente.

- Maison des Associations - Rue Cabotière Evrecy - 02 31 08 09 62

- Secrétariat : lundi 8h-13h, mercredi 8h-12h30, jeudi 13h-17h30, vendredi 8h-12h et samedi 10h-12h.

Possibilité de portage de repas à domicile.

ASSOCIATION ÉQUILIBRE

- 06 99 26 29 68
- association.equilibre@yahoo.fr
- Transport accompagné de 13h à 19h
- Livraison de repas traditionnel



BAC-BACER-1.2.B

51 Route de Torgny - Caumont-l'Éventé

BAC : 02 31 77 34 67

- i2b.bacprebocage@wanadoo.fr

• lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

BACER : 02 31 77 06 08

- Lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h



SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Evrecy

- 20 rue de la Cabotière - Evrecy

• 02 31 80 47 21

• Tous les jours 9h-16h sauf mercredi

• clemoigne001@lerss.fr

• lfauve001@lerss.fr

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a vocation à instruire les demandes d'aide sociale et à orienter vers les autorités compétentes telles que le Département, services sociaux.

Composition

7 membres au Conseil d'administration et 7 autres membres désignés hors conseil.

- Béatrice MALBEC
- Marc-Antoine LEMIERE
- Jérôme RAVACHE
- Lucienne PIHEN
- Monique CHARLES
- Michèle FERRON
- Murielle SALIGNON
- Michel LEFEVRE
- Martine MARSAUDON
- Cécile CHARBONNIER
- Annie BLIN
- Virginie DAUTY
- Céline BRÉAND
- Jacky GODARD

Contact Mairie Val d'Arry : 02 31 77 16 12

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

- Rue des Jardins - 14260 Les Monts d'Aunay
- 02 31 77 62 41

DU CÔTÉ DES TRAVAUX ...
... CE QUI S'EST PASSÉ EN 2022 !

- VOIRIES
- Réfection du chemin sous le Bois à Tournay sur Odon (*émulsion bicouche en gravier*),
- Pose d'un bateau trottoir, rue des Lilas,
- Réalisation d'un parking de 9 places matérialisées dont une réservée aux handicapés et réalisation d'un abris vélos sur parking de l'école ,
- Espaces publics
- Cimetière de Noyers , rénovation des allées ,
- Patrimoine bâti
- Presbytère de Noyers pose d'un chauffe eau, réfection salle de bain , évacuation eaux usées,
- Mise en conformité salle des fêtes de Noyers,
- Travaux Chauffage église,
- Pose de fenêtres et porte PVC sur logements locatifs le Locheur et Tournay,
- Base de loisirs du Locheur , travaux gîtes, salle des fêtes...
- Montant des opérations 87.820 Euros T.T.C.



SOBRIETE ENERGETIQUE

- Alors que le prix de l'électricité et du gaz explose, que l'inflation ne cesse de courir, nous nous attacherons à ne pas laisser les dépenses énergétiques obérer le budget 2023 afin de conserver une capacité d'autofinancement pour continuer à investir. Nous devons rénover les bâtiments vieillissants afin de stabiliser nos factures énergétiques .

URBANISME

- Sur la commune de NOYERS-BOCAGE, le PLU avait été revu en 2013. Sur la commune de LE LOCHEUR, seule une carte communale existait, soit un document à minima d'urbanisme. Suite à la création de la commune nouvelle VAL D'ARRY, le 1^{er} Janvier 2017, cette compétence était transférée Pré-Bocage-Intercom devenant ainsi PLUI qui couvre l'ensemble de nos 4 communes. Ce PLUI était approuvé en Décembre 2019 par le conseil communautaire.
- SCOT (*schéma de cohérence territoriale*) était approuvé le 12 décembre 2016. Il donne les grandes orientations de développement en matière d'armature urbaine, d'habitat, de déplacement, d'économie et d'environnement .

LOTISSEMENT LE CLOS DES CELTES

POINT SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, ENTRETIEN VOIRIE .

- Un lotissement est dit communal lorsque la commune est propriétaire des équipements communs, de la voirie est du réseau .
- Les malfaçons sur la voirie du lotissement du Clos des Celtes ont entraîné de facto du retard dans la rétrocession et la prise en charge du réseau d'éclairage .
- Une demande d'intégration du nouveau réseau d'éclairage dans le patrimoine exploité par le SDEC lui sera présenté dès la mise en conformité de ce lotissement.





MISSY

LOTISSEMENT LES EPIS DU VENT

- Le programme **JV INVEST** se situe au **Nord-Est de Val d'Arry D'ARRY**, en bordure de la RD 675 à MISSY dans le hameau des forges .
- La **contenance cadastrale** est de **9.535 m²**, la **superficie** du lotissement est de **7.376 m²** environ. Le site est classé en zone UB au PLUI en vigueur. Les parcelles retenues pour le projet correspondent à une propriété bâtie. Il s'agit d'une dent creuse qui avait vocation à être comblée avec des constructions nouvelles .
- Le projet consiste en l'**aménagement de 10 lots constructibles** à usage d'habitation, 7 places de parking en bataille seront aménagées au cœur du projet. Les lots ont une superficie allant de **433 m² à 689 m²** environ, avec **une surface moyenne de 543 m²**. Le lotissement sera desservi par une voie partagée à double sens de circulation de 5 m pour tous déplacements et sera limité à 30km/h .

NOYERS-BOCAGE

LOTISSEMENT DU RELAIS

- Ce projet était inscrit au **PLUI en 2018**.
- L'emprise est comprise **entre la RD 675 et l'A 84**. L'accès se fera par la rue du Relais .
- Un merlon de 15 m de large et 4,5 m de hauteur sera réalisé .
- Le programme prévoit la création de **44 lots** d'une **surface** comprise entre **360 et 619 m²**.
- L'**emprise totale** de l'opération est de **29.710 m²** composée de :
 - **Espace public** : 11.275 m²
 - **Lots constructibles** : 18. 435 m²



MISSY



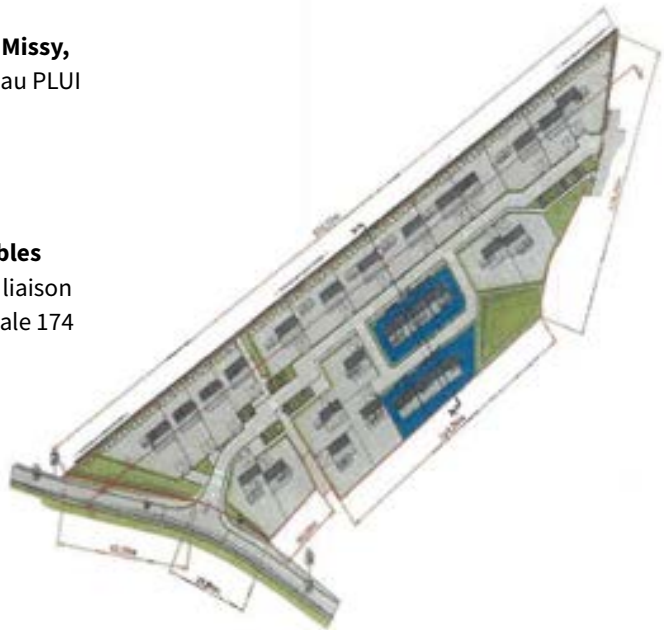
LOTISSEMENT DE BOSNIERES

- Le programme **VIABILIS** est situé à **MISSY**.
- La **contenance cadastrale** est de **35.046 m²**.
- La **superficie** du lotissement est de **8.860 m²** environ. IL est compose de **14 lots** destinés à accueillir principalement de l'**habitat individuel**.
- Les lots ont une superficie allant de de **320 à 640 m²**
- L'accès se fera depuis la rue des chênes où la rue de la Pigacière

MISSY

LOTISSEMENT DU CHARDRONNET

- Le programme **VIABILIS** se situe au **Nord-Est du bourg de Missy**, entre la rue des Chênes et la RD n° 174, classé en zone 1 AU au PLUI en vigueur,
- La **contenance cadastrale** totale est de **55.920 m²**. La superficie du lotissement est de **17.290 m²** environ .
- Le projet consiste en l'**aménagement de 27 lots constructibles** à usage d'habitation, accessibles par une voie interne, leur liaison avec la voirie publique est prévue par la route départementale 174 et la rue des chênes.
- Les lots ont une superficie allant de **240 à 720 m²** avec une **surface moyenne de 466 m²** environ .



TRAVAUX À REALISER EN 2023

- Construction de la nouvelle mairie,
- Extension de la médiathèque,
- Signalisation routière (route communale et départementale),
- Réfection venelle reliant rue des Primevères à l'Impasse du Soleil,
- Rénovation mairie Tournay-sur-Odon pour du locatif et isolation thermique des logements destinés au locatif,
- Sécurisation passage piéton RD 675 face à la Poste,
- Enduit mur parking de l'école,
- Travaux allées cimetières de Le Locheur et achèvement de celui de Noyers-Bocage,
- Asphaltage de la rue des Grands Champs avec redressement des bordures et remplacement, construction d'un Pump track à l'emplacement de l'actuel terrain de VTT de Noyers-Bocage, programmation effacement réseaux Le Bas des Forges et rue du Château à MISSY .

Nous sommes en discussion avec le SDEC ENERGIE pour la création d'un éclairage sur la RD 675 entre le calvaire et la route de Tournay qui est une zone sombre et dangereuse pour les piétons .

CONSTRUCTION D'UN PUMP TRACK À VAL D'ARRY



L'ANDES
(ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS.ES
EN CHARGE DU SPORT)

VAL D'ARRY vient de finaliser son adhésion à l'ANDES. Cette association créée il y a plus de 20 ans pour rompre l'isolement des élus et favoriser l'entraide sur les partages d'expériences des collectivités locales notamment en matière d'investissement et de fonctionnement, nous accompagnera dans la réalisation de nos futurs projets d'équipements sportifs de proximité.

SPORT POUR TOUS

Le sport pour tous c'est permettre une activité sportive à tout âge, pour tout milieu social ainsi que pour tout état de santé . Il peut donc regrouper le sport à destination des seniors, comme des enfants, le sport au féminin, le sport et handicap. Le but étant de favoriser la pratique sportive de loisirs et de renforcer les liens sociaux d'éducation. Ses enjeux transversaux participent pleinement à la qualité de la vie du territoire.

CHIFFRES CLÉS

2/3

des français ont une activité physique insuffisante (10 000 pas) et 50% des français seulement pratiquent une activité plus d'1h/semaine

22 %

seulement des 3-10 ans atteignent les niveaux recommandés d'activité physique

1 adulte sur 2 en situation de surpoids

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PERMET D'ÉVITER



30%

des maladies cardio-vasculaires



25%

des cancers du sein et du colon



50%

des diabètes de type II

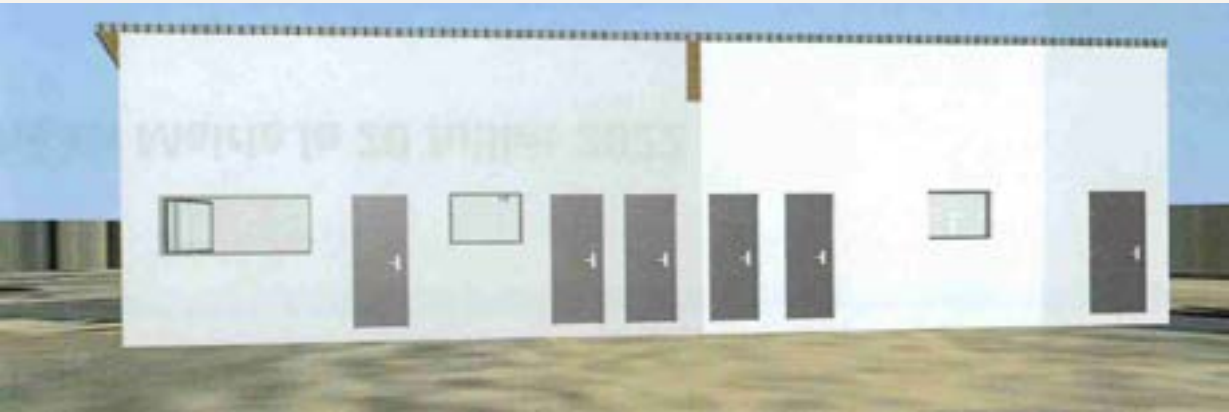


30%

de risque d'AVC

Source : Stratégie Nationale-Sport Santé 2019-2024 et étude de cas sport – ANDES

LE SPORT À VAL D'ARRY



Les travaux de réhabilitation du vestiaire de foot ont enfin commencé. Il s'agira d'un **chantier participatif**. Une partie sera réalisée en régie. En effet, pour la réalisation de ce projet nous disposons d'une somme de **30.000 €** . Cette réhabilitation est importante tant la partie existante est vétuste et insalubre. Ce sont 120 licenciés qui utilisent ce vestiaires dont 50 enfants .

Yves ALEXANDRE
Maire délégué de Noyers-Bocage
Animation, urbanisme, voirie,
bâtiments et espaces publics



UN MOT SUR L'EAU...

Ce début d'année 2023 signe l'unification de distribution d'eau potable sur le territoire de Val d'Arry par le syndicat d'adduction d'eau de pré-bocage, renforçant l'identité de notre commune nouvelle.

Pour rappel, en 2022, nous avons travaillé pour raccorder les communes déléguées de Noyers et Missy, qui étaient rattachées au syndicat de l'Eau du Bassin Caennais, au Syndicat d'Adduction d'Eau du Pré-Bocage (auquel adhèrent les communes de Tournay sur Odon et Le Locheur) assurant ainsi une cohérence territoriale pour notre commune.

Le 30 août 2022, L'Eau du Bassin Caennais a voté la sortie des communes de Noyers-Bocage et Missy.

Le 16 septembre 2022, le S.A.E.P.B. a voté l'accueil de Noyers et Missy.

L'intégralité de la commune est donc rattachée au Syndicat d'Adduction d'Eau du Pré-bocage depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les projecteurs se tournent désormais vers de nouveaux projets, avec notamment la maîtrise de nos eaux parasites arrivant à la station d'épuration.



Visite scolaire de la station d'épuration

Ces eaux claires parasites ont un impact environnemental important : elles peuvent provoquer des rejets directs dans le milieu naturel et entraînent une surconsommation électrique pour pomper et traiter ces volumes d'eau.

LES EAUX PARASITES, MAIS QU'EST-CE DONC ?

Les eaux claires parasites proviennent : des pluies, des canaux d'irrigation, des nappes phréatiques, des gouttières directement reliées au réseau d'assainissement, d'eaux de vidange des piscines, etc. Elles se retrouvent dans les réseaux d'eaux usées alors que ceux-ci ne sont pas conçus pour les recevoir.

Ces eaux parasites diluent les eaux usées et surchargent les réseaux existants. Elles entraînent donc des usures prématurées des conduites et des risques de débordement.

Cela induit aussi des effets dommageables pour la station d'épuration car cette quantité d'eau trop importante altère la qualité du traitement.

Jérémie DESGUÉE

Adjoint au Maire
chargé de la gestion de l'eau et de l'assainissement



ET LES MARES

Sur le territoire de Val d'Arry, les mares constituent un élément paysager caractéristique du Bocage. Les mares, véritable réservoir de biodiversité, font partie de notre patrimoine paysager, patrimoine qu'il convient de préserver et de mettre en valeur.



La Mare de Missy

C'EST QUOI UNE MARE ?

D'après le programme national de recherche sur les zones humides, la mare est **une étendue d'eau à renouvellement** généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un **maximum 5000 mètres²**.

Sa faible profondeur, qui peut atteindre environ 2 mètres, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond.

De formation naturelle ou anthropique*, elle se trouve dans des dépressions imperméables.

Alimentée par les eaux pluviales et parfois **phréatiques**, elle peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent.

Elle peut être **sensible aux variations météorologiques** et **climatiques** et ainsi être temporaire.

A QUOI SERVENT LES MARES ?

Constituant autrefois une source d'eau indispensable, la majorité des mares ont été creusées de la main de l'homme pour répondre à ses besoins : point d'eau pour la lessive, la vaisselle, pour l'abreuvement du bétail, pour le rouissage du chanvre, etc...

Les mares et leur réseau participent à **l'épuration naturelle de l'eau** en éliminant les polluants diffus des eaux de surface captés par certaines plantes ou en **favorisant la rétention et transformation des sédiments**.

Les mares accomplissent aussi des fonctions régulatrices de l'eau : stockage de l'eau, pondération du régime des eaux courantes et écrêtage des crues.

De plus, les mares **regroupent une grande variété d'habitats propices à la biodiversité** : de nombreuses espèces s'y installent durablement. Nous pouvons retrouver des **espèces floristiques** (*roseau massette, iris des marais, menthe aquatique*) et des **espèces faunistiques**. Les amphibiens (*grenouilles, crapauds, tritons, salamandres*) et les odonates (*libellules et demoiselles*) sont les espèces emblématiques des mares. Et bien d'autres animaux affectionnent ce milieu et on peut y trouver des mollusques, des crustacés, des vers, des oiseaux, des mammifères... Enfin, les mares sont des lieux de reproduction privilégiés pour de nombreuses espèces.

COMMENT PRÉSERVER ET PROTÉGER LES MARES ?

En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturel de Normandie (CEN) et dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie (PRAM), la communauté de commune de Pré-Bocage Intercom (PBI) a initié sur le territoire, **un programme de restauration des mares**, avec pour objectif la restauration de 10 mares par an sur le territoire.

Avec Madame **Marion Gallet**, technicienne bocage à PBI, Val d'Arry participe à ce projet qui nous permettra :

- D'avoir une idée du réseau des mares sur la commune
- De connaître l'état du réseau et surtout l'état de chaque mare
- De sélectionner les mares, de définir les travaux à réaliser et les restaurer.

Les travaux, débroussaillage, bucheronnage, curage mais aussi reprofilage des berges, sont financés par l'agence de l'eau. Pour être sélectionnées, les mares doivent répondre à certaines conditions (*ne pas bénéficier de gros transferts d'eau, être sans poisson*) et aussi, avoir besoin d'être restaurées ! Après restauration, les mares peuvent retrouver leur fonction de stockage des eaux de ruissellement et d'épuration de l'eau. Elles reprennent vie et elles peuvent de nouveau accomplir leur rôle d'accueil et de sauvegarde de la biodiversité.

*Anthropique : se dit d'un paysage, d'un sol, d'un relief dont la formation résulte essentiellement de l'intervention de l'homme.

Sources : Snpn.mares-idf.fr - Groupemares.org

Béatrice MALBEC

Maire déléguée de Le Locheur

Animation, commission environnement
et développement durable



GESTION DE NOS DÉCHETS

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères doivent être déposées la veille au soir à partir de 19 heures.

Avec les bacs pucés, le choix des sacs poubelles est libre, aucune nouvelle distribution de sacs ne sera effectuée. Merci de porter grande attention à l'intégrité des sacs dans les poubelles, car seules les ordures ménagères dans des sacs non éventrés et fermés seront collectées.

LE TRI SÉLECTIF

La collecte des papiers et emballages est effectuée à l'aide de sacs jaunes, tous les 15 jours, les semaines impaires. Les sacs jaunes comme les ordures ménagères doivent être déposés la veille au soir à partir de 19 heures.

DISTRIBUTIONS DES SACS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Une distribution annuelle est organisée chaque année en décembre dans chaque mairie déléguée. Vous pouvez venir en mairie pour retirer de nouveaux rouleaux de sacs jaunes pour vous réapprovisionner.

NOUVEAU TRI

Depuis octobre 2020, la collecte des recyclables dans les sacs jaunes s'est ouverte à tous les papiers, petits cartons et tous les emballages en plastique : plus de précisions sur :

https://seroc14.fr/trier/regles-de-tri/

Merci de penser à vider toutes bouteilles en plastique avant la mise en sacs et à aplatir vos emballages afin de minimiser le volume des déchets recyclables collectés.

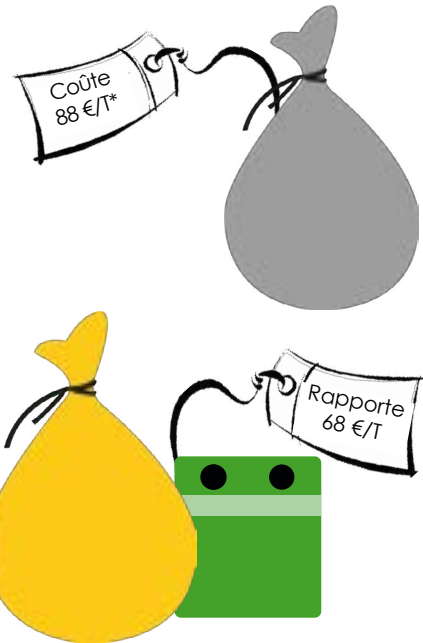
LES DÉCHETS EN VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre doivent être déposés dans les points d'apport volontaire de votre commune.

DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

La pharmacie de Val d'Arry vous informe qu'elle est habilitée à prendre en charge les déchets de soins à risques infectieux. Elle vous rappelle aussi que vous pouvez déposer vos médicaments périmés.

LE COÛT DE NOS DÉCHETS



Les sacs d'ordures ménagères vont directement au centre d'enfouissement ou d'incinération. Si le site est trop éloigné, les bennes transitent par une unité de transfert.

Près de la moitié du contenu du sac noir pourrait être valorisée : compostage, erreurs de tri, gaspillage alimentaire, etc. Il est nécessaire de bien trier et de réduire ses déchets ménagers.

Pour le sélectif ou le verre, chaque matière est revendue et commence une deuxième vie :

- le papier devient journaux, enveloppes kraft ou encore sacs,
- les bouteilles en plastique sont transformées en vêtements en polaire, objets divers tels que des arrosoirs ou les tuyaux de chantier, mais aussi en de nouvelles bouteilles en plastique,
- le carton et les briques alimentaires deviennent du carton brun, de l'essuie-tout ou du papier cadeau,
- le métal et l'acier de nos emballages sont transformés en boîtes de conserve, vélos, pièces pour les industries automobiles ou ferroviaires,
- les emballages en verre d'emballage redeviennent des emballages en verre.

Pour en savoir plus rendez vous sur www.seroc14.fr

* Coût de traitement des déchets 2019

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc14.fr



DÉCHETTERIES

DEUX DÉCHETTERIES sont à votre disposition :

- **MAISONCELLES PELVEY** : Route de Saint-Georges-d'Aunay, Les Parts, 14310 Maisoncelles Pelvey
- **LIVRY** : lieu-dit Briquessart D173, Livry, 14240 Caumont-sur-Aure

CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE AUX DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries est gratuit mais se fait par une carte magnétique personnalisée. Cette carte est à retirer aux Monts d'Aunay auprès du Pôle déchets recyclables et urbanisme de Pré-Bocage Intercom (31 rue de Vire, Aunay sur Odon, 14260 Les Monts d'Aunay).



FIN PLATEFORME DÉCHETS VERTS VAL D'ARRY

Pré-Bocage Intercom a transféré le fonctionnement de ses deux déchetteries Maisoncelles-Pelvey et Livry au SEROC à compter du 1er janvier 2023.

Cela se traduit pour les habitants de Val d'Arry par la suppression des dépôts sur la plateforme de la station d'épuration.

Le maintien de la plateforme déchets verts sur Noyers-Bocage, restait indispensable pour les raisons suivantes :

- La plateforme de déchets verts était un service de proximité et de qualité qui était une réelle plus-value dans la collecte des déchets
- Les habitants de Val d'Arry effectuaient des dépôts

réguliers qui représentaient 550 tonnes de déchets, soit près de 21 % des déchets verts de Maisoncelles

- C'était plus de 65 000 km économisés c'est-à-dire plus de 7,8 tonnes de CO2 et du temps passé dans des déchetteries qui sont de plus en plus engorgées
- Les déchets verts sont les déchets qui sont les plus valorisables, ce qui est le cas avec la formule qui était mise en place à Val d'Arry.

Les élus de la commune ont interpellé Pré-Bocage Intercom et le SEROC lors des conseils communautaires et syndicaux pour demander des explications sur la suppression d'une organisation qui fonctionnait bien et qui était vertueuse pour la collecte des déchets verts. Ils n'ont pas été entendus.

HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHETTERIES ET PLATEFORME DE DÉPÔTS

	DÉCHETTERIE DE MAISONCELLES-PELVEY				DÉCHETTERIE DE LIVRY			
	Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre		Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h	-	14h-17h	-	14h-18h
Mardi	-	14h-17h	-	14h-18h	-	14h-17h	-	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h	-	14h-17h	-	14h-18h
Jeudi	-	14h-17h	-	14h-18h	-	14h-17h	-	14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h

TARIFS POUR PARTICULIERS

L'abonnement annuel comprend un maximum de 18 levées de vos bacs individuelles ou 52 ouvertures des bacs collectifs par badge et toute utilisation supplémentaire de ce service est facturée selon la grille tarifaire ci-dessous.

Offre de services				Forfait Redevance annuelle	Levées / ouvertures complémentaires*	Levées / ouvertures supplémentaires**
Effectif du foyer	BAC	Nombre de levées / ouvertures dans l'abonnement	Services communs			
1 pers.	80 L	18 levées	• 26 passages pour la collecte des sacs jaunes. • 5m³ / semaine en déchetterie. • Accueil physique et téléphonique. • Accès illimité au point d'apport volontaire de verres. • Mise à disposition de sacs jaunes et de bacs pucés.	151€	2,93€	5,85€
2 à 3 pers.	120 L			198€	4,40€	8,80€
4 à 6 pers.	180 L			270€	6,60€	13,20€
7 pers. et plus	240 L			345€	8,80€	17,60€
Badge d'identification	30 L	52 ouvertures		151€	1,10€	2,20€

*entre 19 et 24 levées du bac individuel ou 52 et 69 ouvertures pour les badges ** à partir de 25 levées du bac et 70 ouvertures pour les badges

ACTIONS CITOYENNES POUR L'ENTRETIEN ET LE RESPECT DE LA NATURE

CETTE ANNÉE, NOUS ALLONS DONC CONTINUER NOS ACTIONS POUR LA PROPRETÉ DE NOS COMMUNES :

- Nous vous invitons au nettoyage de nos chemins en participant à la journée **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**, le **25 MARS 2023**. Nous souhaitons par cette action rendre plus praticable nos chemins et peut être même aussi vous les faire connaître.
- Une nouvelle action **NETTOIE TON KM** vous est proposée le **13 MAI 2023**. Notre objectif est de donner conscience à tous de participer à la propreté de notre commune et ainsi améliorer le bien être et la sécurité de tous. Cette initiative citoyenne est née du désir de gens pendant le confinement de nettoyer les bas côtés de nos routes et nos chemins pendant leur ballades régulières. Dans l'esprit, prolongeons donc cette action pendant toutes nos randonnées sur nos chemins.

Il suffit de parcourir les bords de route pour constater **la quantité impressionnante de déchets** qui jonchent ces espaces pourtant précieux. C'est un fléau pour l'environnement. Les conséquences sont importantes. Cela provoque une détérioration des matériels de fauchage du bas côté de nos routes. La création de débris qui finissent sur la route et dans nos champs après leur passage, cause des éclatements de pneu dangereux pour la circulation et la mort de bétail quand ils finissent dans leurs aliments.

NOUS VOUS PROPOSERONS DEUX ACTIONS AU COURS DU PRINTEMPS :



• NETTOYAGE DE PRINTEMPS : SAMEDI 25 MARS 2023

• NETTOIES TON KILOMÈTRE : SAMEDI 13 MAI 2023

Ces deux journées ont pour objectifs de mobiliser tous les habitants de Val d'Arry (parents et enfants), maintenir propre et agréable notre commune en agissant pour la protection de l'environnement.

Vous recevrez quelques semaines avant ces actions les modalités pratiques d'inscription et d'organisation.

FÊTE DES VOISINS



A l'initiative des habitants des hameaux ou quartiers, ce jour-là, les voisins se rencontrent et partagent un repas improvisé.

Pour cette raison, chacun est invité à apporter un plat que tous se partageront. Musique et danse agrémentent largement cette fête facilitant ainsi le dialogue avec chacun.

Pour vous aider et vous accompagner dans l'organisation, vous pouvez **TÉLÉCHARGER** l'affiche et les invitations pour vos voisins !

www.lafetedesvoisins.fr



VENDREDI 2 JUIN 2023

LES BONNES PRATIQUES

LE COMPOSTAGE

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche. On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte.



GÉRER SES DÉCHETS VERTS

Utilisez le mulching : La tondeuse mulcheuse coupe le gazon finement et le rejette sur la pelouse en petites morceaux, évitant ainsi le ramassage.

BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts : Au-delà des troubles auprès du voisinage générés par les odeurs de fumée et les risques d'incendies, le brûlage émet de nombreux polluants en quantité importantes qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages, l'incinération et l'enfouissement de tout déchet sont interdits.

ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne sont plus ramassés. Ils sont à déposer individuellement dans les déchetteries.

SACS ÉVENTRÉS

Les sacs éventrés et déposés sur le trottoir ne seront pas collectés.

HORAIRES DE TONTES DE PELOUSES

Les tontes de pelouse, tous bruits et travaux dus à des machines, doivent être exécutés :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h

TAILLE DES HAIES

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation et la visibilité en intersection de voirie.

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (*article R 116-2-5° du Code de la voirie routière*).

- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la

charge du locataire. (*Décret du 26 août 1987*).

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral date du 21 novembre 2008

Article 5 Les Travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 6 Les maîtres d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (éducation, collier anti-aboiements...).

NETTOYAGE DES CIMETIÈRES

La tombe est considérée comme une propriété privée. L'entretien incombe au concessionnaire c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession.

FRELON ASIATIQUE

Si vous découvrez un nid le signaler immédiatement à la mairie qui fera les démarches nécessaires gratuitement pour l'habitant.



GROUPE SCOLAIRE VAL D'ARRY



HORAIRES DE L'ÉCOLE

- 8h30/11h30 et 13h15/16h15 pour les classes allant de la PS au CE1
- 8h45/11h45 et 13h30/16h30 pour les classes allant de CE1/CE2 au CM2.

RESTAURANT SCOLAIRE

2 services à table fonctionnent entre 11h30 et 13h20 avec une moyenne de 195 rationnaires par jour les Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

TARIFS 2022/2023

QUOTIENT FAMILIAL	REPAS
Inférieur à 620€	2,66€
Entre 621€ et 820€	3,23€
Entre 821€ et 1100€	3,86€
Supérieur à 1101€	4,48€
Tarif enfant en famille d'accueil	2,66€
Tarif Adulte	4,70€
Repas spécifique pour raison médicale apporté par un enfant	Accueil gratuit de l'enfant au restaurant scolaire

Un justificatif de quotient familial est exigé. En l'absence, le tarif maximal sera appliqué.

Une réduction de 20 % sera appliquée sur la tarification du 3^e enfant scolarisé à Val d'Arry.



Déjeuner à l'école

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie est ouverte tous les jours scolaires de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Un goûter est distribué aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h à 17h30.

TARIFS 2022/2023

CRÉNEAUX	TARIF UNIQUE
Matin, arrivée entre 7h20 et 8h20	1.80€
Le soir de 16h30 à 17h45 (goûter inclus)	2.50€
Le soir de 17h45 à 18h30	1.00€
Au-delà de 18h30	5.00€

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Deux circuits sont mis en place : TOURNAY-SUR-ODON / LE LOCHEUR et NOYERS-BOCAGE / MISSY

L'inscription et le paiement sont à effectuer sur le site internet de la Région Normandie transport.normandie.fr

Les circuits sont disponibles sur valdarry.fr



Départ en retraite de Mme Anne SÉNÉCAL

CONTACT ÉCOLE

Directeur de l'école : M^r Frédéric THÉBAULT
06 38 19 52 09

Mairie de Val d'Arry - Service des affaires scolaires (1^{er} étage)

PERMANENCE DU SECRÉTARIAT

aux jours et heures d'ouverture de la Mairie de Val d'Arry :
02 31 77 16 12 - scolaire@valdarry.fr

PROJETS DE CLASSE 2022-2023

3 PARCOURS MIS EN AVANT PAR LE PROJET D'ÉCOLE :

• EDUCATION À LA SANTÉ

Les GS, CP, CM1 et les CM2 profiteront début 2023 de créneaux à la piscine inter cantonale de Villers-Bocage. Accompagnés d'enseignants les CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé au cross sur le stade de Noyers-Bocage. Un goûter, une remise de médailles et des diplômes ont récompensé les élèves. Des animations sur le thème des dents et de l'alimentation ont lieu dans l'année. Dans le cadre d'un travail en classe sur l'alimentation, les classes de cycle 2 ont proposé aux classes d'élémentaire un petit déjeuner équilibré dans la salle des fêtes le 18 novembre dernier.

• HUMANISME ET OUVERTURE CULTURELLE

Toutes les classes sont accueillies par les bénévoles à la médiathèque de Val d'Arry par période ou par mois.

Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Les élèves de Val d'Arry participent à ce prix et voteront en mai 2023 pour leur titre d'ouvrage préféré en présence des bénévoles de médiathèque.

Toutes les classes iront au cinéma Paradiso aux Monts d'Aunay pour une séance offerte par Pré-Bocage Intercom. Des sorties scolaires et spectacles sont aussi organisés tout au long de l'année, tels que visites d'exposition à l'Artothèque de Caen, chez Tandem à Caen, au Château de Falaise, au musée de Vieux la Romaine, à la ferme de D'jo d'Anctoville.

Dans les murs : des actions sont mises en place telle que la dictée ELA, « Lire et faire Lire » et la chorale de fin d'année. L'anglais est pratiqué au travers d'un jeu théâtral « Drama » pour les classes de CM. Classe découverte : Les élèves de CP, CE1 et CE2 partiront en classe de mer en avril à Portbail. Au programme, découverte du port, de la laisse de mer, de la biodiversité et initiation au char à voile.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association 1pacte-Eco-Domaine du Londel, les élèves de la petite section au CM2 vont semer, repiquer et élever des plants de tomates. Une foire aux plants sera organisée le vendredi 5 mai à l'école.

• EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Le Conseil des enfants constitué de 2 élèves délégués par classe travaille sur le thème de l'ambiance à l'école (classe, cour, cantine, garderie, bus...).

L'école participe au projet de l'Education nationale pHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Une exposition d'affiches a eu lieu dans la salle des fêtes en janvier. La classe de CM2 est inscrite à l'opération « le parlement des enfants ».

Le projet est d'emmener les élèves à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Enfin des interventions de la gendarmerie auront lieu pour les permis Piéton, Vélo et Internet. La Mairie de Val d'Arry subventionne les sorties scolaires à hauteur de 18 €/élève. L'APEMINO participe aux sorties, pour les entrées et le transport.

LA FÊTE DU JEU 2023

« RUES AUX ENFANTS, POUR TOUS ! »

A Val d'Arry le **SAMEDI 3 JUIN** prochain !

UNE RUE AUX ENFANTS ?

C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une rue ou d'une place normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité. Dans le cœur de bourg de Noyers-Bocage cette année !

A l'initiative de Pré-Bocage Intercom, cet évènement se réinvente en 2023 avec une labélisation « Rue aux enfants, rue pour tous ».

Ce label permettra de valoriser des actions favorisant la reconquête de l'espace urbain en faveur des enfants. Des activités culturelles, de jeux, d'espace d'apprentissage de vélo, de skateboard, de roller, et d'espaces libres permettront l'expression des enfants, dessins à la craie par exemple, dans le cœur de bourg de Noyers-Bocage. Pour clôturer la journée, soirée repas participatif et concert organisés par la Mairie de Val d'Arry, en partenariat avec les commerçants et la Médiathèque.

LA PHASE 2 DES TRAVAUX

Les effectifs en hausse, de 250 élèves, sont attendus pour la rentrée 2023-2024. La phase 2 des travaux d'agrandissement de l'école s'amorce. L'analyse des besoins et l'étude de faisabilité devront être réalisées en 2023 pour la validation du pré-projet en 2024.

Josiane LECUYER

Maire déléguée de Missy

Animation, commission pôle enfance



RELAIS PETITE ENFANCE

À Pas de Lutins

Relais Petite Enfance

Animé par Christelle LEGRAND, éducatrice De Jeunes Enfants, le Relais Petite Enfance est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, dont les missions principales sont :

- Informer les parents employeurs, les assistants maternels et les gardes à domicile,
- Favoriser les rencontres entre les parents, les assistants maternels et les enfants,
- Organiser des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés d'un adulte,
- Informer les personnes qui souhaitent devenir assistants maternels.

Informations et accompagnement des parents, futurs parents et professionnels de la petite enfance, sur rendez-vous uniquement, au sein de Pré'bocap

Bd du 21ème Siècle, 14310 Villers-Bocage.

Matinées d'éveils sur inscription uniquement.

Le mardi à Villers-Bocage 9h-10h45

Le jeudi à Missy 9h30-11h15

Le vendredi à Missy 9h30-11h15

Relais Petite Enfance A Pas de Lutins

Maison de services au public

18 rue Emile Samson

14310 Villers-Bocage

02.31.77.57.48 (choix 2)

rpe.villers@pbi14.fr



2 MINI-CRÈCHES À MISSY

L'arche des bébés
Les crèches de proximité

LES « EXPLORATEURS »
ET LES « NAVIGATEURS »

325 route de Bretagne - Missy

Les deux micro-crèches de Missy équipées de grands espaces de vie, une terrasse en bois et une cour extérieure sécurisée, accueillent les enfants depuis octobre 2022.



SORTIE ADOS

A l'initiative des élus de la Commune et en concertation avec les jeunes, 50 ados ont participé à la sortie annuelle qui s'est tenue cette année au Parc Festyland à Carpiquet ! Une journée festive et pleine de sensations fortes !



LOCAUX JEUNES

11-18 ans

Pour les plus grands, Pré-Bocage Intercom propose trois locaux jeunes sur le territoire.

Ouverts les mercredis et samedis en période scolaire et du lundi au samedi pendant les vacances, ils proposent aux jeunes de nombreuses activités manuelles, sportives et culturelles, mais également de pouvoir prendre part à la vie en collectivité et de proposer des projets de réalisation.

Retrouvez-les à : • Caumont-sur-Aure • Les Monts d'Aunay • Villers-Bocage.

www.prebocageintercom.fr

CENTRE DE LOISIRS

OUVERT TOUS LES MERCREDIS ET SUR LES VACANCES SCOLAIRES DE 7H30 À 18H30.

Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée ou en journée complète concernant les mercredis et minimum 3 jours par semaine pendant les vacances.

Les inscriptions se font auprès de PBI Intercom : 02 31 77 57 48

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter : malika.lepas@famillesrurales.org



UN CENTRE D'ART EN MILIEU RURAL ! TOUS AU CDAR LE VILLODON



Non, l'art contemporain ne se cantonne pas à la ville ! Le Centre d'art en milieu rural CDAR a ouvert ses portes dans l'ancienne école de Villodon à Tournay sur Odon. Son ambition : Attirer la curiosité des habitants pour un art peu connu du grand public : l'art contemporain. Devenir un lieu reconnu, contribuer au rayonnement de la commune, élargir la diffusion de l'art en milieu rural, développer une offre culturelle de proximité et proposer des expériences de médiation aux scolaires et aux habitants.

C'est aussi un lieu de rencontre et de convivialité pour ses habitants autour d'expositions et des événements organisés : ateliers parents-enfants, lectures, conférences, accueil des scolaires, rencontres avec des artistes... Après une rénovation du lieu faite par les artistes, s'est tenue une première exposition collective « Ukraine'S avec une présentation par Jacky Lebas de son film et de ses photos sur la guerre en Ukraine.



AU PROGRAMME

DES EXPOSITIONS

- Exposition Hommage à Jacques Chesnel les 17 18 et 19 mars puis sur rendez-vous jusqu'au 24 mars 2023
- « Exils » : inauguration du CDAR du 7 au 14 avril – Vernissage le samedi 8 Avec Intercontinental Orchestra de 15h30 à 17h00 suivi d'un pot jusqu'à 18h00.
- A 18h00 lecture théâtralisée par « les voix des livres ».
- Le 15 avril à 11h00 finissage avec Chaos du Chœur.
- 9 juin -10 et 11 juin puis sur rendez-vous jusqu'au 1^{er} juillet « On en fait tout un fromage » exposition participative, chacune, chacun étant invité à transformer une ou des boîtes de fromage en oeuvres d'art et en tapisser le CDAR (avec la participation de l'école de Val d'Arry) Merci de relayer autour de vous, il en faut des boîtes ! Embauchez enfants parents, amis, voisins.
- Juillet 2023 : Merveilles et biodiversité suite à l'appel à projet PBI avec l'association Réalité Art.
- Du 16 au 24 septembre : Exposition HEULA dans le cadre « d'Itinéraire en quête d'artistes » avec Pré-Bocage Intercom et Réalité Art. Ouvert tous les jours de 14h à 18h. Sylvain Guichard (créateur de Heula) présentera ses dessins préparatoires

aux planches bien connues de tous. Un bel événement en perspective.

- Octobre 23 : « Crimée » conférence de M. Nicolle. Exposition historique et contemporaine. Atelier de gravure.
- Du 3 au 19 Novembre 2023 : Françoise Philippe et Pierre Auvray Exposition, atelier d'aquarelle avec Pierre Auvray.
- Décembre 2023 : Dominique Grisé, dessins et atelier avec l'artiste l'Oupeinpo et le dessin à la règle.

DES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE :

- Initiation à la gravure (taille douce), à l'eau forte, à la manière noire, modelage, initiation à l'aquarelle, à la peinture à l'huile – la nature morte
- L'image numérique et la retouche, création de l'image 3D
- Photographie expérimentale : cyanotypes et photographie argentique, art-thérapie

Vous pouvez retrouver toute la programmation du CDART sur son site www.cdavillodon.wordpress.com

Sortez vos GPS et empruntez les chemins de traverse de l'art !



PIERRES EN LUMIÈRES : VAL D'ARRY EN FÊTE

Pour **ses 10 ans**, Pierres en Lumières a **mis en valeur le patrimoine de Noyers Bocage** avec des **animations autour de l'église** de l'assomption Notre-Dame.

Le samedi 11 juin 2022, David Basnier, Guide-Conférencier a emmené un public nombreux à la **découverte du bourg de Noyers** totalement détruit pendant les combats, qui précéderent sa libération début août 1944.



Après-guerre, la reconstruction du nouveau village jusque dans les années 1950, engendra à l'époque réticences et mécontentements de la population locale, face aux idées novatrices des architectes.

Une exposition « l'école, de la reconstruction à nos jours » a été présentée par les enfants de l'école de Val d'Arry à la salle des fêtes.



Des contes ont été proposés aux enfants par les bénévoles de la médiathèque.

Après un **apéritif et pique-nique** partagés sur la place, la journée s'est terminée avec un concert des Beagles et la projection du film « Ouistreham » par le cinéma Lux de Caen.

Cette journée a reçu le soutien du Département.

ITINÉRAIRE EN QUÊTE D'ARTISTES !



Du 17 au 25 septembre, lors des journées du patrimoine, Val d'Arry a accueilli la 4^{ème} édition d'itinéraire en quête d'artistes organisée par Pré-Bocage Intercom et l'association Réalité Art. ce parcours à la découverte du patrimoine local et d'artistes a généré plus de 3600 visites.

L'ancienne école de Tournay sur Odon a proposé une exposition de l'association **Surface sans cible** présentant les œuvres de cinq jeunes photographes. Son président, Linaupe Carter a animé une conférence, atelier, démonstration « Photographie et retouche numérique, les outils à fabriquer le monde de l'irréel ».

Dans chapelle Sainte Barbe du château de Ragny deux artistes **Virginie Levavasseur** et **Olivier Noël** ont interrogé la vocation de ce lieu d'hospitalité et de protection en y installant des sièges impossibles, fragiles où personne ne peut s'asseoir.

BAS LES MASQUES

L'image dans la peinture, la littérature, le cinéma, a un caractère énigmatique. Même si elle peut être évidence, elle peut cacher ce qu'en même temps elle expose.

L'association **Réalité Art** a organisé à l'ancienne école de Tournay

UNE EXPOSITION DE 4 DUOS DE PEINTRES PLASTICIENS :

- Sylvie Lelouard / Régis Bodrug
- Mireille Riffaud / Paul Gros
- Richard Simon / Lydie Adrian
- Patrick Thomé / Léna H. Coms

qui ont invité le public à suivre les traces des énigmes dissimulées dans leurs œuvres.

Martine Baransky, historienne de l'art a animé une conférence sur le même thème.



Virginie DAUTY
Maire déléguée de Tournay-sur-Odon
Animation, vie communale,
culture et communication



MÉDIATHÈQUE VAL D'ARRY



Après deux années fortement impactées par la crise sanitaire et à l'heure où l'on s'interroge sur le devenir du livre face à la concurrence de l'informatique, des médias, des réseaux sociaux et où les librairies ferment les unes après les autres, la médiathèque de Val d'Arry a effectué **en 2022 plus de 12000 prêts** : un record !

Lieu de culture, de convivialité et de partage ouvert à tous, elle permet à chacun de profiter d'un choix, d'**une diversité à moindre frais**. Pour les enfants la magie du livre reste entière et participe par sa variété tant au niveau des thèmes abordés que de la forme artistique, à leur épanouissement (*imagination, apprentissages, relation avec l'adulte*).

Les 10 bénévoles sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans vos recherches. Vous disposez d'un grand choix de **plus de 800 livres**, auxquels s'ajoutent les **1 500 ouvrages de la bibliothèque de prêt du Calvados**. Il ne faut pas hésiter à exprimer vos envies, tous les livres de la BDP sont accessibles en français, mais aussi en langues étrangères.

Vous pouvez ainsi emprunter romans, BD, documentaires, romans, policiers, livres et albums pour enfants, livres en gros caractères et livres de la bibliothèque sonore pour mal voyants, presse... Si vous désirez un livre précis qui ne s'y trouve pas, il est possible de le demander. En vous abonnant vous bénéficiez aussi d'**un accès gratuit à La boîte numérique** qui propose des contenus en ligne, accessibles 24h sur 24 sur ordinateurs, tablettes ou smartphones. Vous y trouverez de la vidéo, de la presse, de la musique, de la formation, des livres numériques et du jeu vidéo.

La médiathèque accueille également les classes de l'école. Une bénévole intervient au Relais des Assistants Maternels une fois par trimestre.

Elle a proposé plusieurs expositions,

des tableaux réalisés par une bénévole. Elle participé aux Ateliers de l'info dans le cadre du programme Regards croisés initié par PBI. Pour 2022 la thématique retenue était « Climat, Nature, Environnement ».

La bibliothèque joue un rôle important dans la vie de la commune. Elle reste une réponse de proximité à la demande culturelle de la population. Elle participe à l'animation et à la cohésion communale en offrant un service ouvert à tous. Toute l'équipe de la bibliothèque se réjouit de vous accueillir de plus en plus nombreux et vous souhaite de belles lectures.

Retrouvez les jours et horaires d'ouverture, consultez les ouvrages disponibles sur www.mediathequesdubocage.fr

TARIFS

TARIFS	VAL D'ARRY	AUTRES COMMUNES
1 personne	5.00 €	10.00 €
Famille	10.00 €	20.00 €
POUR LES AUTRES SERVICES		
2.00 € pour remplacer une carte d'abonnement perdue		
0.10 € pour toute impression ou photocopie en A4 uniquement et en noir et blanc		
0.50 € pour toute impression ou photocopie en A4 couleur		
Accès gratuit à internet pendant la 1 ^{re} heure, 2 € par heure supplémentaire.		

A SAVOIR

Si vous vous inscrivez à Noyers Bocage, vous pouvez continuer à aller à Villers Bocage sans prendre un autre abonnement, alors faites vivre la médiathèque de Val D'Arry pour quelle puisse continuer à grandir.

CONTACT

MÉDIATHÈQUE DE NOYERS-BOCAGE
• bibliothequenoyersbocage@orange.fr • Tél. : 02 31 24 40.85
Pour consulter le catalogue ou réserver des livres : www.mediathequesdubocage.fr

LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE



CONTACT

- Présidente :
Séverine MALHERBE
- Site internet :
<https://www.facebook.com/apeminovaldarry>



APEMINO

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VAL D'ARRY

Notre association est constituée de **parents bénévoles** qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations ou des opérations qui permettent de **financer les différentes activités scolaires**. **L'APEMINO c'est aussi un moment de partage, de convivialité pour petits et grands !!!**

L'année précédente, grâce aux bénéfices dégagés, l'APEMINO a **financé une partie du projet pédagogique musical** avec la compagnie Norkito et la totalité du spectacle présenté à la fête de l'école en juin 2022.

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'APEMINO va **financer une table de ping-pong** pour les temps de pause à l'école avec les raquettes et la housse de protection. L'association va verser la somme de 2 000€ à la coopérative de l'école pour aider au **financement de la classe de mer à Portbail**. Un budget sera aussi alloué pour les autres sorties scolaires prévues dans l'année.

Nos actions ont rencontré un beau succès et nous remercions énormément tous les parents, familles, amis, l'équipe enseignante, et la Municipalité pour leur engagement !!! Tous ces moments n'ont été rendus possible que grâce à votre présence.

POUR 2023, nous espérons vous retrouver aussi nombreux lors de **nos prochaines manifestations** :

- Carnaval le 11 mars
- Chasse aux œufs le 2 avril
- Fête de l'école le 25 juin
- Spectacle de magie le 14 octobre (en collaboration avec l'ASL Noyers Missy)
- Séance Photo le 20 octobre.



ASL NOYERS-MISSY

ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS

Belle reprise des activités sportives (480 adhérents sur 11 activités) proposées pour la saison 2021/2022.

Pétanque, cette nouvelle activité a rencontré un grand succès pour une première (22 adhérents)

Merci à **M. VENGEONS** et **M. ALEXANDRE** pour nous avoir aidés à réaliser cette nouvelle activité



3 manifestations sur 5 ont été organisées, foire aux greniers, foire aux jouets, foire aux vêtements adultes, théâtre et loto annulé.



NOUVELLE PRÉSIDENTE A L'ASL NOYERS MISSY



Après 20 ans de présidence à l'ASL, **Pierre COUCHÉ** le jour de l'assemblée générale nous a présenté sa démission au poste de Président. Nous avons été surpris, mais 20 ans de Présidence cela doit être usant, stressant, et fatigant.

Nous comprenons et partageons sa décision, merci à lui pour avoir su faire grandir l'ASL. Bien sûr, Pierre COUCHÉ restera volontaire si besoin est au sein de l'ASL.

Le vendredi 18 novembre 2022 au soir une surprise lui a été faite. **Un apéritif dinatoire fut servi en son honneur**. Nous remercions M.VENGEONS et ses adjoints pour leurs présences.

LE NOUVEAU BUREAU DIRECTEUR À L'ASL NOYERS MISSY SE COMPOSE :

- BOURGUENOLLES Yannick - Président
- LABORDE Philippe - Vice Président
- CINGAL Maud & UGER Cédric - Trésorerie
- HOORELBEKE Chantal - Secrétariat

Bien sur le nouveau bureau directeur va œuvrer pour la continuité de l'ASL et sera toujours à l'écoute des adhérents.

PETIT RAPPEL :

L'ASL a un nouveau site internet www.asl-noyersmissy.com
Mail : aslnoyersmissy@yahoo.com
Facebook : www.facebook.com/asl.noyersmissy
Téléphone pour joindre l'ASL et du responsable de la communication : 06 13 93 04 30



DATES À RETENIR POUR 2023

- 26/02/2023 : Loto
- 5/03/2023 : Foire aux vêtements adultes, ados 10 ans
- 10/09/2023 : Foire aux greniers
- 6/10/2023 : Assemblée générale
- 19/11/2023 : Foire aux jouets

UN GRAND MERCI AUX ADHÉRENTS DE LA CFIANCE QU'ILS PORTENT À L'ASL .

Pour la saison 2022/23 nous allons être 560 adhérents sur 11 activités sportives.

ASL AJON

ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS



Cette année, le club créé en 1972, fête sa 50^{ème} saison après une année de sommeil en 1973. Un maillot spécial a été créé pour marquer le coup, un clin d'œil à l'ancien président **Didier Jumel** grand actif pour le club. Depuis 17 ans, l'association joue au stade de Val D'Arry.

C'est un club familial dont l'effort, la qualité, la convivialité et la bonne humeur sont la clé de la réussite.

Le président tient à remercier **AU VIEUX Puits** de Villers-Bocage et **CEGALIA PAYSAGE** d'Aunay/Odon, sponsors, pour les survêtements et maillots d'entraînement.

L'ASL AJON pour la saison 2022-2023, c'est 71 licenciés pour 3 équipes (U18, sénior et vétérante et dirigeants inclus). Le club a une nouvelle équipe avec la création d'une équipe vétérane qui compte 26 joueurs.

L'ASL AJON a son site internet depuis 2008 où il y est proposé les rencontres à venir, résumés et photos de matchs entre autres ...



Il vient de dépasser les 2 millions de visites en ce début d'année. Ce site asl-ajon.footeo.com/ est destiné à faire connaître l'ASL AJON, ses joueurs, ses dirigeants, ses objectifs, ses valeurs, son projet et ses actions.



Remise des survêtements en début d'année.

L'ensemble du club souhaite à tous les habitants une excellente année 2023.

CONTACT

• asl-ajon.footeo.com • www.facebook.com/AslAjon
N'hésitez pas à contacter le président :
Cyrille ALBERT au 06 50 93 90 34



FESTYLOCHE • LE LOCHEUR

Nous avons pu renouer en 2022

avec bon nombre de nos activités que nous avions délaissées en raison de la crise sanitaire. Nous sommes heureux de constater que même après deux années entre parenthèses, la volonté de se retrouver et d'organiser des événements ensemble est toujours bien présente.

• NOS CAFÉS ÉPHÉMÈRES

ont repris au rythme du premier vendredi de chaque mois avec parfois des animations.

En février, en parallèle de celui-ci était organisé **UN CONCOURS DE SOUPES** avec vin chaud et brioche offerts.

En mai, c'était **UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS BIO ET (OU) LOCAUX** qui a remporté un franc succès.

En juin, nous avons accueilli amis et voisins autour d'un barbecue.

• **L'ATELIER ÉCRITURE** poursuit son travail pour le bonheur de ceux qui y participent.

• Nous avons eu plaisir à retrouver notre désormais traditionnelle **GRANDE SOIRÉE DE SEPTEMBRE ORGANISÉE AU PLAN D'EAU**.

Cette année, la partie musicale a été assurée d'abord par la fanfare de la faculté de médecine puis par le groupe Hits Up. Restauration et buvette étaient naturellement présentes. Environ 450 personnes sont venues par une agréable soirée de fin d'été.

• Pour finir, en octobre, nous avons, comme maintenant chaque année, **RAMASSÉ LES POMMES DES VERGERS DU LOCHEUR** et fait venir une entreprise qui les presse, stérilise le jus et le conditionne. C'est toujours des moments conviviaux et de bonne humeur qui se terminent non pas par des banquets mais plus simplement des pique-nique.



Nous contacter : festyloche@gmail.com Président : **Jean-Philippe NORMAND**

CLUB DES AÎNÉS

NOYERS-BOCAGE

L'Amicale des Aînés a repris ses rencontres, en septembre.

Les réunions ont lieu tous les mardis à 14h à la salle des Fêtes de Noyers-Bocage. Les adhérents se retrouvent pour passer un après-midi convivial, dans la bonne humeur et la joie, autour de jeux de société : belotte, triominos, scrabble... et bavardage. C'est une journée qui permet de rompre l'isolement des personnes seules. Le goûter clôture ce bon moment. Les anniversaires sont fêtés tous les deux mois et Noël par un repas au restaurant.

En janvier la galette des rois, et en février les crêpes sont également très appréciées. 34 personnes participent au club, nous avons accueilli de nouveaux adhérents cette année et espérons que d'autres nous rejoignent. N'hésitez pas à venir un mardi, nous vous accueillerons avec grand plaisir. **Nous vous souhaitons pour cette nouvelle année 2023, une très belle et bonne année, mais surtout gardez la santé. Que tous vos souhaits puissent se réaliser.**

Les membres du bureau de L'Amicale des Aînés



COMITÉ DES FÊTES

TOURNAY-SUR-ODON



Le comité des fêtes de Tournay sur Odon était ravi de reprendre et de finaliser ses projets en 2022.

Nous avons pu nous rassembler autour du jardin partagé même si les récoltes n'étaient pas à la hauteur de nos espérances ! Ce lieu nous a permis de partager un bon moment pour célébrer notre fête des hameaux, fin mai, avec pizzas et petits pains cuits au four à pain.

Les enfants de Tournay ont répondu présents à la chasse aux œufs de Pâques.

Notre apéro-concert du mois de Juin au Château de Ragny a été un franc succès malgré une météo légèrement capricieuse.

Enfin, le vide-greniers début septembre a permis aux habitants de Tournay et d'ailleurs, de partager un moment convivial.

Le comité des fêtes de Tournay sur Odon a le plaisir de vous communiquer les dates des événements prévus pour l'année 2023 avec ses nouveautés ! **N'hésitez pas à nous rejoindre.**

DATES À RETENIR POUR 2023

- **25/03/2023** : Démarrage saison 2023 du jardinage partagé de Tournay-sur-Odon
- **9/04/2023** : Chasse aux œufs de Pâques au bois de Tournay-sur-Odon
- **14/05/2023** : Découverte d'artistes peintres au cours d'une balade à Tournay
- **26/05/2023** : Fête des hameaux
- **17/06/2023** : Apéro Concert
- **17/09/2023** : Vide grenier à l'ancienne salle des fêtes de Tournay-sur-Odon
- **25/11/2023** : Repas du monde

CONTACT

• Sandrine MERTEN, Présidente
• **06 24 16 42 82** • comitedesfetes.tournay@gmail.com

AMIS DE L'ÉGLISE

LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE DE TOURNAY SUR ODON



Madame, Monsieur, chère lectrice, cher lecteur,
Une aventure de 11 ans s'est terminée fin 2022 !

J'en rappelle l'objet : « l'association a pour but de sauvegarder, de restaurer et de faire vivre l'église de Tournay sur Odon. Elle organise notamment des manifestations et toutes initiatives pour récolter des fonds dans ce but. »

L'église du 17/18^{ème} possède des objets d'art classés au titre des monuments historiques ; c'est la protection de ce patrimoine qui nous a motivés et mobilisés ; il fallait le conserver pour créer du lien entre les générations, garder la mémoire ou la trace de notre histoire qu'il faut transmettre. Nous avons contribué à restaurer en 2015 le maître-autel et le tableau classé MH (monument historique) de Restout qui date de 1705, au remplacement du coq du clocher en 2016, nous avons réalisé en 2019, la restauration du Christ en poutre de Gloire datée du 18^{ème} sculpture inscrite ISMH (inventaire supplémentaire des monuments historiques). Le montant de ces restaurations s'est élevé à près de 40 000 €. Il reste 2 statues classées ISMH à restaurer qui dateraient du 15^{ème} siècle.

Pour participer au financement de ces travaux, en complément des aides de l'Etat, du département et de la commune, nous avons organisé des manifestations permettant de recueillir des fonds pour compléter ces financements publics ; nos manifestations ont contribué

également à l'animation culturelle en territoire rural. En juin 2022 nous organisons notre 25^{ème} et dernière manifestation musicale, laquelle a rencontré un succès de participation et a été l'occasion d'une chaleureuse ambiance à la fin du concert grâce aux musiciens de Intermezzo Lamido et au chef d'orchestre Alexandre Plekan, que je remercie chaleureusement.



Je suis heureux d'avoir participé très concrètement à cette belle aventure. Il est bien évident que la générosité des adhérents et du public, a été un encouragement. Je tiens particulièrement à remercier tous ceux qui nous ont soutenu fidèlement, les adhérents et bienfaiteurs, spectateurs, mes collègues du bureau bénévoles : Régine Flaguais, et Gérard Marie, pour l'organisation des soirées et en particulier pour le fonctionnement de l'association, en qualité respectivement de trésorière et de secrétaire, ainsi que Louis Bertout pour la distribution des documents. Aussi je veux à nouveau remercier M. le Maire de Val d'Arry, M. Vengeons, M. Godart, son prédécesseur, Mme le Maire délégué de Tournay, Mme Dauty, l'ancien Maire puis Maire délégué de Tournay, M. Bisson, Monsieur le Curé et le Diocèse pour leur soutien au cours de ces 11 années.

Enfin je terminerai par la décision prise en assemblée générale extraordinaire le 28 octobre 2022, en l'absence de candidats pour renouveler le conseil d'administration, de **dissoudre l'association et de reverser ses fonds à la commune de Val d'Arry** selon la résolution suivante votée à l'unanimité : Dévolution de l'actif de l'association. La totalité des fonds, de 5006 € à ce jour, uniquement composée du compte courant bancaire, après clôture de la comptabilité, sera dévolue à la commune de Val d'Arry avec comme condition d'affecter exclusivement cette somme à l'église de Tournay sur Odon et limitativement à la restauration en priorité des œuvres d'art et, ensuite, à la restauration des objets, du mobilier, des vitraux, carrelages. Maintenant espérons une renaissance pour poursuivre la mission.

Le président de l'association
 « Les amis de l'église de Tournay sur Odon »
Michel ANGER.

NOEL À VAL D'ARRY

LES CRÊCHES DE VAL D'ARRY

Vous avez pu profiter des illuminations de Noël et visiter les crèches des églises de Le Locheur et Noyers-Bocage.

Un grand merci à Sacha Tournaille et Heike Ursin à Le Locheur et à Monsieur Colin avec l'aide de Béatrice Malbec à Noyers-Bocage pour la réalisation des crèches.

Nous remercions également tous les personnels communaux, les commerçants et les associations qui se sont investis pour donner à nos coeurs de bourg un air de fête.



A SAVOIR

Le mot « **crèche** » est d'origine franque : krippia, devenu en latin cripta, signifiant la mangeoire pour les animaux. Par extension, la crèche désigne la scène de la Nativité.

QUAND APPARAISSENT LES PREMIÈRES CRÊCHES AVEC FIGURINES ?

Elles apparaissent dans les églises au XVI^{ème} siècle. Ce sont les ordres religieux qui encouragent leur installation. Les crèches familiales font leur apparition en France au XVIII^{ème} siècle, dans les maisons bourgeoises.

Selon les régions, **les crèches de Noël reflètent les traditions locales.** Des figurines sont fabriquées en cire, en terre cuite, en porcelaine ou en plâtre.

VAL D'ARRY

UNE ANNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN.



Val d'Arry a participé aux actions proposées par l'Association des Maires de France avec la Protection Civile du Calvados.

Après un élan de solidarité incroyable de la part des citoyens, commune, entreprises..., à la demande de la Protection Civile, nous sommes passés des collectes des dons pour l'Ukraine, à la promotion de la campagne de financement du matériel médical lourd, via le site protectioncivile14.fr/don-ukraine.

La commune a aménagé le presbytère de Noyers-Bocage afin d'accueillir 6 réfugiées de guerre.

Dès que les combats se sont éloignés de Kiev, 5 personnes originaires de la capitale sont rentrées dans leur pays. Aujourd'hui, seule Irina VOLKOVA est restée à Val d'Arry.

Elle travaille quelques heures par mois à la cantine de l'école et participe ainsi pleinement dans la vie de la commune.

Le Conseil municipal remercie les habitants pour leurs dons. Jérémie

Desguée et Mickaël Patience sont également remerciés pour le transport des familles depuis Paris.

Nous avons tissé au cours de cette année de conflit des liens très étroits avec la communauté ukrainienne venue sur notre territoire, tout particulièrement avec le Collectif Ouest Normandie Ukraine. Ils étaient invités à la commémoration du 6 juin 1944 organisée au monument des ailes de la victoire à Noyers-Bocage. Le drapeau ukrainien a été levé entouré des drapeaux français et Anglais en signe de solidarité.

L'association **Réalité art et le Collectif Ouest Normandie Ukraine** vous ont aussi proposé une rencontre exceptionnelle avec le politologue **Alexandre MELNIK** professeur à l'ICN Business School de Nancy-Metz, expert en géopolitique, et ancien diplomate à Moscou. Il est venu nous livrer son analyse sur la guerre en Ukraine et évoquer l'influence et les conséquences mondiales de ce conflit.

Pour finir, en ce début d'année 2023, avec le Centre d'Art en milieu Rural (CDAR) Villodon nouvellement créé a organisé une exposition solidaire UkraineS en invitant un ensemble d'artistes qui se sont rendus en Ukraine par le passé et qui conservent un attachement particulier pour ce beau pays.

Jacky LEBAS bien connu dans la région pour avoir dirigé les cinémas d'Aunay-sur-Odon et de Vire fait pour nous le voyage. Il vit depuis plusieurs années à l'est de Kiev et chaque jour, relate la vie quotidienne des ukrainiens via les réseaux sociaux. De retour d'Ukraine où ce natif de Landes-sur-Ajon vit, Jacky LEBAS a fait une conférence poignante et a présenté son nouveau film.

Malheureusement, la guerre continue.

Nous espérons que bientôt, c'est avec la paix que nous pourrons faire preuve de notre sincères amitiés au peuple ukrainien.

LES AILES DE LA VICTOIRE



Cette année, une foule importante est venue assister à la 78^{ème} commémoration du débarquement organisée conjointement par l'Association Souvenirs pour les Ailes de la Victoire de Normandie et la commune de Val d'Arry.

Un groupe d'élèves de l'école de Val D'Arry accompagné du Directeur ont participé activement à cette cérémonie en déposant la gerbe de la commune et en chantant l'hymne national.

La délégation ukrainienne était également présente et a déposé une gerbe devant le monument au nom des combats pour la liberté.

Tous, nous nous sommes recueillis pendant la levée des couleurs de la France, de la Grande Bretagne et de l'Ukraine.

Pendant le verre de l'amitié partagé à la salle des fêtes de Noyers-Bocage, la délégation ukrainienne nous a fait l'honneur de chanter leur hymne national.



REPAS DES AÎNÉS 2022

VAL D'ARRY

Les aînés de Val d'Arry étaient invités au traditionnel repas organisé dans la salle des fêtes de Monts-en-Bessin le 10 octobre dernier. Le service assuré par les jeunes bénévoles de la Commune a rendu cette journée festive et pleine de bonne humeur.



VISITE DES ÉLUS AU SÉNAT - SEPTEMBRE 2022



A l'invitation de notre **Délégation aux collectivités territoriales et de l'Association des maires de France**, la 7^{ème} édition des Rencontres nationales des communes nouvelles a rassemblé de nombreux participants.

Sonia de La Provôté, Sénatrice du Calvados, était ravie d'accueillir à cette occasion les maires et les élus du Calvados qui avaient fait le déplacement notamment ceux de l'Intercom de la Vire au Noireau, des communes nouvelles de Val d'Arry et de Souleuvre en Bocage.

Nous nous sommes retrouvés pour **un déjeuner à la fois sérieux et convivial, de travail et d'amitié.**

ASSISTANCE AUX PERSONNES

LA TÉLÉASSISTANCE

Le Département du Calvados a souhaité faire évoluer son service de téléalarme en vigueur depuis 1988 pour un dispositif mieux adapté, moins cher et à la disposition du plus grand nombre. Cette nouvelle offre de téléassistance modernisée est accessible dès maintenant pour tous les Calvadosiens.

Au terme d'une procédure de délégation de service public, le groupe Tunstall Vitaris a été retenu pour les 5 prochaines années. Vitaris est un groupe spécialiste de ce domaine avec de nombreuses références – une dizaine de départements et plusieurs dizaines de Centres communaux d'action sociale (CCAS), pour plus de 100 000 abonnés – et un excellent taux de satisfaction. Ce nouveau service est ouvert à tous les Calvadosiens qui en feront la demande. Il s'adresse prioritairement aux personnes vivant à domicile ou en résidence autonomie, avec un tarif unique, que la personne soit bénéficiaire ou non d'aides sociales.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de rester autonome tout en garantissant votre sécurité grâce à une écoute et une assistance au quotidien. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de donner l'alerte d'un simple geste.

VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra **sous 48h maximum à votre domicile** pour procéder à l'installation du matériel (*raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique*). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible **24h/24h, 7j/7**. Le déclencheur se présente sous la forme **d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.**

POUR EN SAVOIR PLUS

VITARIS 02 31 99 04 62 - WWW.calvados.fr

LE SIAD

Le SSIAD d'Évrecy est une association loi 1901 créée en 1985 pour permettre aux personnes âgées malades ou dépendantes d'être soignées chez elles, dans leur cadre de vie habituel.

Il est autorisé par le préfet du Calvados pour délivrer, sur prescription médicale et avec l'accord de la caisse primaire d'assurance maladie, des soins tant relationnels que techniques :

- Soins d'hygiène
- Soins de nursing
- Soins infirmiers

Le service a une capacité de 76 places. Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

LES PERSONNES FRAGILES

Les personnes fragiles et isolées invitées à se faire connaître

Chaque commune est tenue de constituer un registre nominatif des personnes fragiles et isolées vivant à domicile. Toute personne âgée ou en situation de handicap qui le demande peut s'y inscrire. Le but est de prévenir les conséquences qui pourraient découler d'un événement exceptionnel (*grippe, pandémie, canicule, grand froid, etc...*)

Ce registre a pour finalité de permettre, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions.

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire de la personne concernée, de son représentant légal ou d'un tiers dûment mandaté.

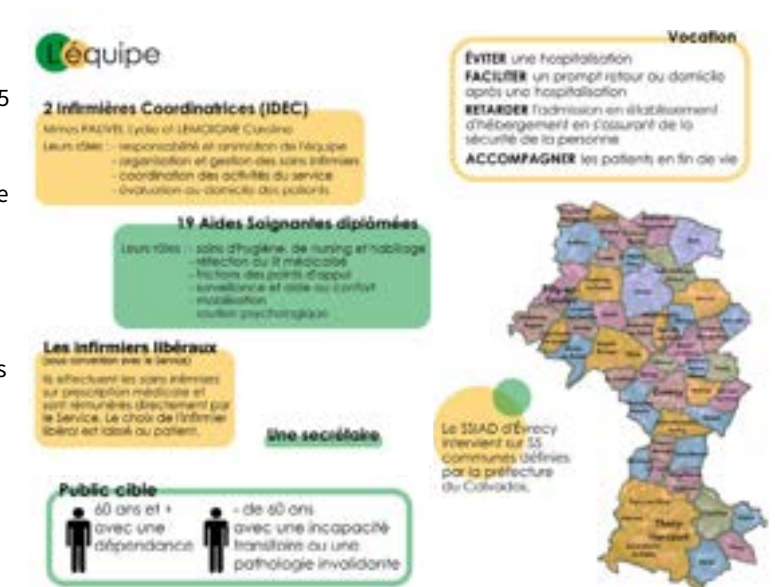
Elle concerne les catégories de population suivantes :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes reconnues handicapées, résidant à leur domicile.

Ce registre est confidentiel, aucune pièce justificative n'est demandée. Il peut être éventuellement communiqué au Préfet, sur demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Vous pouvez vous inscrire en remplissant le dossier d'inscription disponible à la mairie ou sur le site de Val d'Arry.



INFORMATIONS PRATIQUES

BIENVENUE À VAL D'ARRY

Vous venez d'arriver dans notre commune. Il est important de passer à la mairie pour :

- Inscrire vos enfants aux écoles
- Vous inscrire sur la liste électorale de la commune
- Vous inscrire sur la liste de la population de Pré-Bocage Intercom (collecte des ordures ménagères).

LIBELLÉ DE VOTRE ADRESSE

**Pour les habitants de Noyers-Bocage,
Le Locheur et Missy :**

Monsieur Dupont
Rue de la Source
Noyers-Bocage, Le Locheur ou Missy
14210 VAL D'ARRY

**Pour les habitants
de Tournay-sur-Odon :**

Monsieur Dupont
Rue de la Source
Tournay-sur-Odon
14310 VAL D'ARRY

DÉFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs sont en place au niveau de la pharmacie, de l'école, de la salle polyvalente, du gymnase, de la mairie et du stade.



Ces appareils sont mis en place pour sauver des vies, peut-être la vôtre, ne les détériorez pas.

PISCINE INTERCANTONALE - VILLERS-BOCAGE

La piscine municipale de Villers-Bocage est une piscine couverte qui propose un **bassin sportif de 25 m, un bain ludique avec une banquette à bulles, un canon à eau, une rivière à courant, un geyser et une pataugeoire.**

Différentes activités y sont proposées : aquagym, aquabike, cours de natation enfants et adultes. L'établissement vous accueille tous les jours de la semaine et aussi le samedi après-midi et le dimanche matin.



4 rue Saint Martin - 14310 VILLERS-BOCAGE

LA FIBRE

Comment se raccorder à la fibre :

- Je vérifie mon éligibilité
- Je choisis mon opérateur
- Je me raccorde à la fibre

Contact : fibre@calvados.fr



CINÉMA PARADISO AUNAY-SUR-ODON

Cinéma Paradiso - Place de l'Hôtel de Ville
14260 AUNAY-SUR-ODON



Tél. 02 31 38 89 70 - www.cineparadiso.fr

L'EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Chers habitants de Val d'Arry,

Depuis plus de deux ans, nous avons dû nous habituer au double langage et donc aux contradictions de notre maire. Ainsi, les mairies des communes déléguées pourtant promises à poursuivre leur activité n'y accueillent plus d'administrés ; sa sacro-sainte maîtrise de la masse salariale a volé en éclats, elle est passée de 644 824,08€ en 2021 à 680 930€ en 2022, ce qui n'a pas empêché le départ ou les demandes de mutation de tout le personnel administratif depuis Novembre 2020 dont les deux directrices des services, chevilles ouvrières indispensables au bon fonctionnement de la collectivité.

C'est dans ce climat que nous avons vécu la démission de notre collègue et ami Arnaud Dubois qui a été élu conseiller municipal pendant 18 ans dont 9 en tant que maire de Le Locheur puis maire délégué de 2017 à 2020. Nous le remercions vivement pour son engagement sans faille tout au long de ces années. Il a été remplacé par une autre habitante de la commune historique de Le Locheur, Mme Christelle Mottin que l'on a plaisir à retrouver au sein du conseil municipal.

2022 a vu l'inauguration de notre PSLA, aboutissement d'un projet ambitieux mais oh combien utile sur lequel nous avons beaucoup travaillé pendant les deux mandats précédents. 2023 voit, enfin, le début des travaux de la nouvelle mairie. Ce projet, que nous avons voté en 2019 après l'acquisition du terrain, est indispensable à un rendu de services adaptés à la population de Val d'Arry ainsi qu'au travail, dans de meilleures conditions pour le personnel administratif à l'étroit actuellement. Il est à noter que d'autres projets inscrits au budget 2022 n'ont pas été initiés : travaux du vestiaire du football, pumptrack, effacement de réseau, aménagement voie douce à Missy...

Nous espérons, pour le budget 2023, des projets ambitieux mais réalisables pour l'ensemble des habitants et du territoire de Val d'Arry tout en maintenant un échange constructif avec l'intercommunalité dans l'intérêt de tous.

Que cette nouvelle année vous apporte tout ce que vous souhaitez et même plus.

Vos élus de la minorité municipale :

Valérie Gilette, Jacky Godard (*Vice Président de Pré-bocage Intercom*),
Christelle Lecapitaine, Christelle Mottin, Philippe Pelletier.

SITE INTERNET

Retrouvez **toutes les actualités de la Commune**, telles que les menus hebdomadaires du restaurant scolaire de l'école de Val d'Arry ou les comptes rendus de Conseil Municipal.

Toutes les associations de Val d'Arry peuvent s'y appuyer pour faire la publicité de leurs événements.

Il suffit d'envoyer un mail à la mairie ou un message sur la page de contact du site. **N'hésitez pas à le consulter régulièrement.**

www.valdarry.fr

www.valdarry.fr

Le site a connu en 2022 une large progression. Nous avons tourné la page du confinement et de la Covid 19. Les activités et l'actualité sur notre commune ont retrouvé une grande vigueur. Cette année, c'est plus de 60 événements qui ont été mis en avant sur le site et plus de 120 articles et 130 photos. Vous êtes toujours plus nombreux à venir le consulter. Régulièrement, nous constatons plus de 200 visites par jour.

FACEBOOK

Souvent Facebook est le point d'entrée du site internet, mais il est aussi le relais de toutes les forces vives de la Commune qui utilisent facebook pour informer de leurs animations.

Un moyen communication à votre service pour ne manquer aucune actualité de Val d'Arry.

<https://www.facebook.com/communedevaldarry>

Vous souhaitez être initié aux OUTILS NUMÉRIQUES ?
Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes résident de Pré-Bocage Intercom ?

PARTICIPEZ AUX ATELIERS INFORMATIQUES O.M.N.I !
Opération de Médiation Numériques Intergénérationnelle

PENDANT 6 MOIS, VOUS :

SUIVEZ UN ATELIER PAR SEMAINE D'INITIATION :
Le lundi à Aurseulles (Orbois)
Le mardi à Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon)
Le jeudi à Cahagnes
Le vendredi à Val d'Arry (Missy)
Contenus des ateliers individualisés
Objectifs atteignables à chaque séance

PARTICIPEZ À UN ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC DES ADOLESCENTS
Un mercredi par mois
Projet culturel en lien avec les outils numériques

Renseignements et inscriptions :
Association ANACROUSES
Route de Torigni à Caumont l'Éventé
14240 CAUMONT-SUR-AURE
09 81 62 66 24
omni@anacrouses.fr

Une action proposée et financée par : Avec le soutien financier de : Animée par :

Soirée Pierres en Lumières - Partenariat Cinéma LUX Caen



www.valdarry.fr

NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON